

Rapport moral du Président **AGO - 26 mai 2021**

Bonjour à tous,

Mademoiselle l'Expert comptable,

Monsieur le Commissaire aux Comptes,

Mesdames et Messieurs les administrateurs de Fédérations départementales,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de fédérations,

L'année 2020 a, une fois encore, été assez mouvementée pour la fédération régionale, et pas seulement à cause de la COVID.

En effet, des changements importants sont intervenus dans le fonctionnement de notre Fédération, avec la loi chasse du 24 juillet 2019 qui, dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité, a créé le fonds biodiversité et donc ... l'écocontribution.

Qu'est-ce que cela implique :

Premièrement un changement dans les ressources financières destinées au fonctionnement de la Fédération régionale :

- La cotisation des fédérations départementales, basée sur le nombre de chasseurs, a disparu au profit d'une cotisation minimale de 500 € par fédération.
- Fort heureusement, une aide au fonctionnement de 115 000 € a été allouée à toutes les régions par la FNC, sur ses fonds propres.
- Cette aide a pu être augmentée pour l'exercice comptable 2020-2021 et pour le budget à venir d'un peu plus de 33 000 €.
- Mais cette enveloppe reste malgré tout insuffisante pour une FRC qui fonctionnait déjà et qui dispose actuellement de 3 salariées pour assurer les missions statutaires et de services aux fédérations.

La deuxième évolution - voire révolution - concerne la mise en œuvre de l'écocontribution avec le fonds biodiversité en provenance :

- Des chasseurs pour un tiers
- Et de l'Etat via l'OFB pour deux tiers.

Cela représente environ 15 millions d'€ dont 13,5 pour les FDC et FRC. Cette enveloppe variant en fonction du nombre de validations de permis de chasser vendues.

En région Centre-Val de Loire, l'enveloppe représente :

- Un peu moins d'un million d'€ en première année
- Et 930 000 € pour 2020-2021.

Elle ne peut être mobilisée que sur des projets validés par la FNC et l'OFB, et relevant de thèmes éligibles en faveur de la biodiversité.

Elle permet de financer du temps de travail, des prestations et des investissements.

A la différence d'autres fédérations régionale, la nôtre fonctionnait déjà bien. Il a donc fallu :

- Orienter différemment ses actions,
- Prioriser certaines thématiques de travail afin de financer au maximum les salaires via cette écocontribution.

L'obtention des fonds d'écocontribution est soumise à une procédure d'appel à projets.

3 ou 4 appels étant organisés annuellement, le montage de dossiers représente une lourde charge administrative, tant pour les 6 fédérations départementales que pour notre fédération régionale.

De plus, qui dit dossier de demande de financement, dit aussi justification des dépenses pour débloquer la subvention. Ce qui représente un travail d'ampleur, car il s'agit de collecter l'ensemble des informations des 6 départements.

Enfin, ces nouvelles missions ont dû également être intégrées aux nouveaux statuts de la Fédération régionale, adoptés lors du Conseil d'administration du 30 juin 2020 en lieu et place de l'Assemblée générale en raison de la COVID.

Les statuts modifiés intègrent bien entendu nos nouvelles sources de financement. Mais ils officialisent surtout le renforcement des missions et compétences de la fédération régionale sur :

- La connaissance,
- L'éducation à l'environnement,
- La protection et la reconquête de la biodiversité
- Et la gestion de réserves ou territoires protégés.

En bref tout ce qui concerne la biodiversité, tout en conservant bien entendu les missions de représentation du monde de la chasse.

La mutualisation des compétences et des moyens étant par ailleurs également mise en avant dans ces nouveaux statuts.

Toutes ces évolutions ont donc contraint la Fédération régionale à revoir son mode de fonctionnement.

Certaines prestations et services dédiés aux fédérations départementales, tels l'infographie et les supports de communication doivent être réduits, voire supprimés, au profit du développement d'outils régionaux à destination de l'éducation à la nature ou des aménagements en milieux agricoles.

Le temps passé sur la représentation du monde de la chasse, au sein des commissions et comités techniques, doit lui aussi être optimisé, ou réparti entre FRC et FDC pour compenser le très chronophage montage des dossiers d'écocontribution.

Toutefois, ces évolutions ont permis de développer davantage la mutualisation régionale sur des dossiers thématiques et techniques et je félicite les Fédérations départementales d'avoir joué le jeu de l'écocontribution en proposant des projets départementaux, mais aussi en soutenant techniquement et même moralement les personnels de la FRC en vue de la constitution de sérieux projets régionaux.

Cela permet à notre région d'être l'une des plus performantes en termes d'engagement des fonds écocontribution.

Si le contexte sanitaire a ralenti la réalisation des actions, nos projets ont en revanche toujours été retenus en première lecture par la FNC, puis validés par l'OFB.

Je compte plus que jamais sur votre soutien pour poursuivre ces actions et proposer de nouveaux projets démontrant nos compétences en termes de connaissance et de préservation de la biodiversité.

Je tiens également à remercier les fédérations départementales pour leur engagement financier aux côtés de la FRC.

En effet, pour pouvoir fonctionner correctement, pour continuer d'assurer certains services aux Fédérations et prendre en charge la coordination et le suivi de l'écocontribution, les fédérations ont accepté de verser une cotisation exceptionnelle non négligeable pour équilibrer les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2020.

Et il en est de même pour le projet de budget que nous adopterons lors de cette Assemblée générale, ceci afin de financer les « services rendus » par la FRC.

Avant de conclure, je vous informe que dans le détail du rapport d'activités qui vous sera présenté au cours de cette AG, Aude BOURON et Karine COLE vous présenteront les actions réalisées par la FRC. Lesquelles s'articulent autour de 3 grands axes :

- La représentation de l'intérêt des chasseurs,
- Les projets régionaux liés à l'écocontribution
- Et la mutualisation des compétences et moyens au service des Fédérations départementales.

Pour conclure je tenais à remercier chaleureusement le personnel de la fédération régionale pour l'ensemble et la qualité du travail fourni cette année et sa capacité d'adaptation à un contexte en pleine mutation.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne assemblée générale.